

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ENTRÉE

Vous venez de retirer un dossier de demande unique en vue d'une admission temporaire ou permanente en établissement d'hébergement pour personnes âgées (**CERFA n°14732\*03**).

Afin de compléter votre dossier, nous vous invitons à nous retourner les documents ci-dessous. À leur réception, le dossier sera considéré comme complet.

### Documents nécessaires pour une demande d'admission :

- Les 10 pages du « dossier de demande unique » (partie administrative et médicale)
- Tout compte rendu médical susceptible de compléter le dossier médical (ex : évaluation gériatrique, score MMSE, dernière ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, compte rendu de consultation en hôpital de jour, compte rendu de consultation chez un spécialiste, ...)
- Justificatif de domicile de secours : dernière adresse où vous avez résidé plus de 3 mois (hors établissement et logement-foyer)
  - **Locataire : dernière taxe d'habitation** (ou quittance de loyer)
  - **Propriétaire : dernière taxe foncière** (ou attestation de vente si bien vendu)
- Dernier avis d'imposition (**4 pages**) ou de non-imposition (**2 pages**) : **photocopies de toutes les pages en intégralité** (recto verso)
- Notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A) (ou récépissé de la demande)
- Notification d'Aide sociale (ou attestation de dépôt de dossier)